

# **TARIFS MUNICIPAUX**

**(Applicables à compter du 1er janvier 2015)**



# SOMMAIRE

(ODP) - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC .....	4
ODP 1 - ACTIVITES COMMERCIALES / COMMERÇANTS SÉDENTAIRES .....	4
ODP 1.1 - TERRASSES.....	4
ODP 1.2 - ETALAGES .....	4
ODP 1.3 - DISPOSITIFS COMMERCIAUX .....	4
ODP 2 - ACTIVITES COMMERCIALES / COMMERÇANTS NON SÉDENTAIRES.....	4
ODP 3 – OCCUPATION PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC .....	5
ODP 3.1 - TRAVAUX .....	5
ODP 3.2 – DIVERS .....	5
(FEST) - FESTIVITÉS.....	6
FEST 1 - MARCHE DE NOEL .....	6
FEST 1.1 - MARCHE DE NOEL TARIFS COMMERCIAUX .....	6
FEST 1.2 - MARCHE DE NOEL TARIFS ASSOCIATIFS .....	6
FEST 1.3 – OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PENDANT LES FESTIVITÉS DE NOEL .....	6
FEST 2 - FESTIVITES DE PENTECOTE.....	7
FEST 2.1 - MARCHE ARTISANAL.....	7
FEST 2.2 - DROIT DE PLACE COMMERÇANTS .....	7
FEST 2.3 - FÊTE FORAINE.....	7
FEST 3 – JOURNEE EXCEPTIONNELLE Y COMPRIS CELLE DU 3 OCTOBRE.....	7
(LOC) - LOCATIONS LOCAUX COMMUNAUX.....	8
LOC 1 - LOCAUX SPORTIFS.....	8
LOC 1.1 - GYMNASSE LYCÉE STANISLAS – RUE DES QUATRE VENTS .....	8
LOC 1.2 - GYMNASSE MUNICIPALE – RUE DES ÉCOLES .....	8
LOC 1.3 - DOJO.....	8
LOC 2 - TERRAINS .....	8
LOC 3 - GARAGES.....	8
LOC 4 – SALLES .....	8
LOC 4.1 - LOCAUX DIVERS.....	8
LOC 4.2 - SALLE COMMUNALE ALTENSTADT .....	9
LOC 4.3 - SALLE JEAN MONNET.....	9
LOC 4.4 - GRANGE AUX DÎMES .....	9
(NEF) - LA NEF (Nouveaux tarifs) .....	10
NEF 1 - SALLE OTFRIED.....	10
NEF 1.1 - LOCATION DE BASE .....	10
NEF 1.2 - LOCATION COMPLÈTE.....	10
NEF 1.3 - LOCATION À PARTIR DU DEUXIÈME JOUR .....	10
NEF 1.4 - LOCATION POUR SÉANCE CINÉMA .....	11
NEF 2 - SALLE MARIE JAËLL.....	11
NEF 3 - SALLE VOGELSBERGER.....	11
NEF 4 - SALLE CHŒUR.....	11
NEF 5 – MATERIEL .....	12
(TEC) – LOCATIONS CENTRE TECHNIQUE.....	13
TEC 1 - FACTURATION DES TRAVAUX ET DU MATÉRIEL.....	13
TEC 1.1 – MATÉRIEL .....	13
TEC 1.2 - VÉHICULES AVEC CHAUFFEURS .....	13
TEC 1.3 - VÉHICULES SANS CHAUFFEURS.....	14
TEC 1.4 - MATÉRIEL NECESSITANT L’INTERVENTION D’UN AGENT .....	14
TEC 1.5 - MAIN D’ŒUVRE .....	14
TEC 2 - FACTURATION INSTALLATION ÉLECTRIQUE.....	14

REG) - RÉGIES MUNICIPALES .....	15
REG 1 - VACATIONS FUNÉRAIRES.....	15
REG 2 - TAXES DE CONCESSION DE SÉPULTURE .....	15
REG 2.1 - PIERRES BORDURES.....	15
REG 2.2 - PIERRES TOMBALES .....	15
REG 2.3 - CONCESSIONS CIMETIÈRES.....	15
REG 3 - CIRCULATION / STATIONNEMENT.....	16
REG 3.1 - NAVETTE SCOLAIRE.....	16
REG 3.2 - HORODATEURS .....	16
REG 3.3 - CARTE DE STATIONNEMENT ET JETONS .....	16
REG 4 - DROITS DE PLACE.....	16
REG 4.1 - MARCHÉS.....	16
REG 4.2 - CIRQUE ET AUTRE SPECTACLE ITINÉRANT .....	16
REG 4.3 - FÊTE FORAINE (HORS PENTECÔTE).....	16
REG 5 - DROITS D'ENTRÉE / D'INSCRIPTION .....	17
REG 5.1 - PISCINE MUNICIPALE .....	17
REG 5.2 - LA NEF - SÉANCE DE CINÉMA .....	17
REG 5.3 - LA NEF - MEDIATHÈQUE.....	17
REG. 6 - DIVERS .....	17
REG 6.1 - PHOTOCOPIES .....	17
REG 6.2 - BACS MENAGERS .....	17

## (ODP) - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

### ODP 1 - ACTIVITES COMMERCIALES / COMMERÇANTS SÉDENTAIRES

#### ODP 1.1 - TERRASSES

Terrasses permanentes jusqu'à 20 m <sup>2</sup>	le m <sup>2</sup>	annuel	25
Terrasses permanentes > à 20m <sup>2</sup> jusqu'à 50 m <sup>2</sup> *	forfait	annuel	157
Terrasses permanentes au-delà de 50 m <sup>2</sup> *	forfait	annuel	100
* Note : Lors d'un dépassement d'une superficie de terrasse de 20 m <sup>2</sup> , les forfaits ci-dessus sont cumulatifs			
Terrasses exceptionnelles en sus de la terrasse permanente (exemple : festivités hors Pentecôte)	le m <sup>2</sup>	journalier	3,00

#### ODP 1.2 - ETALAGES

Etalage (fruits, primeurs, épicerie, fleuristes, droguiste, présentoirs )	le m <sup>2</sup>	annuel	25
Équipement destiné à la vente alimentaire :			
- Machine à glace	forfait	annuel	155
- Rôtissoire	forfait	annuel	240
Exposition de voitures automobiles	forfait	journalier	10
Emplacement pour voiture taxi	par voiture	annuel	11

#### ODP 1.3 - DISPOSITIFS COMMERCIAUX

Occupation du domaine public exceptionnelle (inauguration, promotion etc.)	forfait	journalier	40
Enseignes	forfait	annuel	55
Pré-enseignes	forfait	annuel	55
Panneaux publicitaires	forfait	annuel	55

### ODP 2 - ACTIVITES COMMERCIALES / COMMERÇANTS NON SÉDENTAIRES

Occupation du domaine public par les commerçants ambulants (exemple : vente au déballage, vente de denrées alimentaires etc.)	forfait	journalier	82
Occupation du domaine public saisonnière (une saison = 3 mois) (Ex : occupation du parc stichaner par M. Hedou)	forfait	la saison	155
Vente de végétaux (ex : Toussaint – occupation devant le cimetière)	forfait	journalier	34
Facturation des frais en sus, en cas d'installation électrique	voir tarifs TEC2		

## ODP 3 – OCCUPATION PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC

### ODP 3.1 - TRAVAUX

Echafaudages :			
- Du 1 <sup>er</sup> jour d'installation au 30 <sup>ème</sup> jour	forfait	journalier	5
- A partir du 31 <sup>ème</sup> jour d'installation	forfait	journalier	8
Véhicules, engins, bennes, grues	unité	journalier	2,5
Les tarifs sont cumulatifs.			

### ODP 3.2 – DIVERS

Emplacements caravane - période d'exploitation d'installations foraines	par caravane	journalier	2,20
Facturation des frais en sus, en cas d'installation électrique	voir tarifs TEC2		
Containers (récupération de vêtements, chaussures etc.)	par emplacement	annuel	150

# (FEST) - FESTIVITÉS

## FEST 1 - MARCHE DE NOEL

### FEST 1.1 - MARCHE DE NOEL TARIFS COMMERCIAUX

	Droits de place alimentaire	Droits de place non alimentaire
Chalet en bois 2.5 m Fermeture 4 côtés, porte d'entrée côté gauche ou droit. Ouverture devant mi-hauteur supérieure avec tablette à env. 1.50m du sol Dimensions : Long. 2.50m / Larg. 2m	350	200
Chalet en bois 4 m Fermeture 4 côtés, porte d'entrée côté gauche ou droit. Ouverture devant mi-hauteur supérieure avec tablette à env. 1.50m du sol Dimensions : Long. 4m / larg. 2m	520	300
Chalet en bois 6 m Fermeture 4 côté s, porte d'entrée côté gauche ou droit. Ouverture devant mi-hauteur supérieure avec tablette à env. 1.50m du sol Dimensions : Long. 6m / Larg. 2m	695	400
Stand en bois 3 m Fermeture par bâche sur 3 côtés. Toiture rigide en tôle ondulée couverte par du branchage du sapin Dimensions : Long. 3m / Larg. 2m	215	140
Stand en bois 6 m Fermeture par bâche sur 3 côtés. Toiture rigide en tôle ondulée couverte par du branchage de sapin Dimensions : Long. 6m / Larg. 2m	260	176
Droit de place pour un seul weekend (acceptation sous réserve de disponibilité)	100	50
Un chèque de caution de 300 € sera demandé en cas de non règlement et dégradation du matériel.		

### FEST 1.2 - MARCHE DE NOEL TARIFS ASSOCIATIFS

	Droit de place pour les associations (alimentaire) par week-end	Droit de place pour les associations ( non alimentaire) par week-end
Chalet en bois 2,5 m Fermeture 4 côtés, porte d'entrée côté gauche ou droit. Ouverture devant mi-hauteur supérieure avec tablette à env. 1.50m du sol Dimensions : Long. 2.50m / Larg. 2m	60	40
Chalet en bois 4 m Fermeture 4 côtés, porte d'entrée côté gauche ou droit. Ouverture devant mi-hauteur supérieure avec tablette à env. 1.50m du sol Dimensions : Long. 4m / larg. 2m	90	50
Chalet en bois 6 m Fermeture 4 côté s, porte d'entrée côté gauche ou droit. Ouverture devant mi-hauteur supérieure avec tablette à env. 1.50m du sol Dimensions : Long. 6m / Larg. 2m	120	70

### FEST 1.3 – OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PENDANT LES FESTIVITÉS DE NOEL

Droit de place pour les commerçants sédentaires (exemple : vente de sapins par le Gallia)	Période : 4 semaines de l'avent	60,00
Facturation des frais en sus, en cas d'installation électrique	voir tarifs TEC2	

## FEST 2 - FESTIVITES DE PENTECOTE

### FEST 2.1 - MARCHE ARTISANAL

Droit de place marché artisanal et autres commerçants ambulants qui n'ont pas d'autorisations annuelles (jusqu'à 6m linéaires)	forfait	2 jours	40
Supplément par mètre linéaire	forfait	2 jours	20

### FEST 2.2 - DROIT DE PLACE COMMERÇANTS

Droit de place pour les commerçants sédentaires - terrasses	forfait	Période festivités	82
Droit de place pour les commerçants non sédentaires	forfait	2 jours	82

### FEST 2.3 - FÊTE FORAINE

Stands de jeux et boutiques de vente	le m <sup>2</sup>	4.65
Jeux vidéo	le m <sup>2</sup>	3.60
Manèges enfantins	le m <sup>2</sup>	2.15
Grands métiers		
<300 m <sup>2</sup>	le m <sup>2</sup>	1.80
>300 m <sup>2</sup>	le m <sup>2</sup>	1.55
Restauration buvette	le m <sup>2</sup>	4.10
Frais de nettoyage	forfait	15.25
Une participation pour la publicité sera demandée pour chaque attraction. Elle correspondra à 20% du montant total du droit de place.		

## FEST 3 – JOURNEE EXCEPTIONNELLE Y COMPRIS CELLE DU 3 OCTOBRE

Droit de place pour les associations (Exemple : Lion's club place de la république)	journalier	20
Droit de place commerçants non sédentaires (y compris ceux du marché hebdomadaire)	journalier	40
Facturation des frais en sus, en cas d'installation électrique	voir tarifs TEC2	

## **(LOC) - LOCATIONS LOCAUX COMMUNAUX**

### **LOC 1 - LOCAUX SPORTIFS**

#### *LOC 1.1 - GYMNASE LYCÉE STANISLAS – RUE DES QUATRE VENTS*

Grande salle	Horaire	7
Salle moyenne du bas	Horaire	4.5
Mur d'escalade	Horaire	3.5
Salle multi-activité	Horaire	3.5

#### *LOC 1.2 - GYMNASE MUNICIPAL – RUE DES ÉCOLES*

Gymnase municipal	Horaire	4
-------------------	---------	---

#### *LOC 1.3 - DOJO*

Association de danse (Rose d'Orient) – convention avec décompte Semestriel	Annuel	500
Associations sportives sur convention (Judo Club, Karaté Club)	Annuel	120
Rallye Trompes de la Lauter	Annuel	120

#### *LOC 2 - TERRAINS*

Terrain du stade d'athlétisme	Horaire	5
Jardins familiaux (100m <sup>2</sup> )	Annuel	50

#### *LOC 3 - GARAGES*

Garages – Route de la Pépinière	Trimestre échu	60
---------------------------------	----------------	----

### **LOC 4 – SALLES**

#### *LOC 4.1 - LOCAUX DIVERS*

Local Rue des Dominicains (location actuelle : Association Tir à la Carabine)	annuel	120,00
Foyer avicole (location actuelle : Association avicole)	annuel	100,00
Club house - pétanque (location actuelle : Club de pétanque)	annuel	100,00
Local Route de Schweigen location commerciale location association	mensuel annuel	50,00 120,00

LOC 4.2 – SALLE COMMUNALE ALTENSTADT

Groupe 1 : association locale (1 <sup>ère</sup> occupation)	1 jour	54
	2 jours	77
	Matinée ou 18h00 et plus	54
Groupe 1a : Association A. Gales, associations humanitaires, Mont des Oiseaux, enfants inadaptés		Charges sans location
Groupe 2 : Particulier locale – association locale (2 <sup>ème</sup> occupation) – Fête de chasse	1 jour	122
	2 jours	176
	Matinée ou 18h00 et plus	122 *
Groupe 3 : association extérieures, particuliers extérieurs, entreprises	1 jour	260
	2 jours	290
	Matinée ou 18h00 et plus	260 *
Groupe 4 : Manifestation avec entrée payante	1 jour	359
	2 jours	496
Groupe 5 : Chorales, CCAS, sapeurs-pompiers (Sainte Barbe), ville de Wissembourg, mairie d'Altenstadt, Communauté de Communes du pays de Wissembourg, SIVOM, SMICTOM		Pas de charges
Groupe 6 : activité sportive	Horaire	4

Info : Le tarif de location s'entend charges non comprises : chauffage + électricité : 23.00 €

\* pour les occupations ponctuelles et particulières, il sera fait référence au tarif du groupe

LOC 4.3 - SALLE JEAN MONNET

occupation avec entrée payante	journalier	72
occupation sans entrée payante	journalier	33

LOC 4.4 - GRANGE AUX DÎMES

<b>Association locale</b>		
Occupation avec entrée payante (manifestation)	journalier	72
Occupation sans entrée payante (manifestation)	journalier	33
Occupation à l'heure (association locale)	horaire	5
Association extérieure, entreprise, particulier	journalier	72
“	horaire	10

## (NEF) - LA NEF

### NEF 1 - SALLE OTFRIED

#### NEF 1.1 - LOCATION DE BASE

Entreprises, association extérieur, société de production, particuliers...	la journée	600
Association wissembourgeoise avec entrée payante	la journée	400
Association wissembourgeoise sans entrée payante	la journée	200
Diffusion vidéo (vidéoprojecteur + écran cinéma + diffusion sonore)	la journée	20
Mise à disposition de Samia 2x1m		tarif en fonction de la surface
Tables, chaises d'orchestre	la journée	5
Présence d'un SSIAP1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes) * obligatoire si éléments de décors non M1 ou M0 pour chaque représentation publique	l'heure	15
Plein feux (10 PC)		compris
Micros HF 2X		compris
Système de diffusion		compris
Présence d'un technicien		Compris
<i>Les tarifs indiqués s'entendent charges non comprises : chauffage + électricité</i>		<i>100</i>

#### NEF 1.2 - LOCATION COMPLÈTE

Entreprises, association extérieur, société de production, particuliers...	la journée	1200
Association wissembourgeoise avec entrée payante	la journée	550
Association wissembourgeoise sans entrée payante	la journée	350
Création lumière		compris
Captation sonore		compris
Diffusion vidéo		compris
Mise à disposition de tout le parc matériel sous réserve de disponibilité définie par une fiche technique et validée par le chef de service		compris
Présence de deux techniciens		compris
Présence d'un SSIAP1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes) * obligatoire si éléments de décors non M1 ou M0 pour chaque représentation publique		15/heure
<i>Les tarifs indiqués s'entendent charges non comprises : chauffage + électricité</i>		<i>150</i>

#### NEF 1.3 - LOCATION À PARTIR DU DEUXIÈME JOUR

Entreprises, association extérieur, société de production, particuliers...	la journée	300
Association wissembourgeoise avec entrée payante	la journée	150
Association wissembourgeoise sans entrée payante	la journée	75
Montage répétitions général etc.		Compris
<i>Les tarifs indiqués s'entendent charges non comprises : chauffage + électricité</i>		<i>50</i>

#### NEF 1.4 - LOCATION POUR SÉANCE CINÉMA

Les films et les KDM sont à fournir		
Entreprises, association extérieur, société de production, particuliers...	la journée	300
Association wissembourgeoise avec entrée payante	la journée	200
<i>Les tarifs indiqués s'entendent charges non comprises : chauffage + électricité</i>		100

#### NEF 2 - SALLE MARIE JAËLL

Tarif horaire uniquement pour les associations wissembourgeoises	l'heure	15
Tarif demi-journée associations extérieures/entreprises (8h-12h/13h-17h30/18h-24h)	½ journée	75
Vidéoprojecteur petite sono + micros HF	la journée	10
Piano Yamaha C3	l'heure	15
Utilisation grand frigo	la journée	2
Connexion internet	la journée	2
Location ordinateur portable	la journée	5
Refacter l'accordement du piano	Par accord	99
<i>Les tarifs indiqués s'entendent charges non comprises : chauffage + électricité</i>		75

#### NEF 3 - SALLE VOGELSBERGER

Tarif horaire uniquement pour les associations wissembourgeoises	l'heure	7.50
Tarif demi-journée associations extérieures/entreprises (8h-12h/13h-17h30/18h-24h)	½ journée	35
Vidéoprojecteur petite sono + micros HF	la journée	10
Connexion internet	la journée	2
Location ordinateur portable	la journée	5

#### NEF 4 - SALLE CHŒUR

Tarif horaire uniquement pour les associations wissembourgeoises	l'heure	7
Tarif demi-journée associations extérieures/entreprises (8h-12h/13h-17h30/18h-24h)	½ journée	30
Vidéoprojecteur petite sono + micros HF	la journée	10
Connexion internet	la journée	2
Location ordinateur portable	la journée	5
Tarif exposition	la journée	5

Le nettoyage est compris dans les tarifs.

## NEF 5 – MATERIEL

Les tarifs ci-dessous sont à appliquer dans les cas où le matériel doit être sorti de la salle Otfried vers une autre salle de LA NEF; vers une autre salle municipale ou vers l'extérieur.

- Vidéoprojecteur 6500 Im sanyo	la journée	200
- Vidéoprojecteur 1700 Im	la journée	50
- Câblage divers (HDMI, VGA, etc.)	la journée	5
- Projecteur PC 1 KW	la journée	5
- Projecteur PC 2 KW	la journée	7.50
- Projecteur découpe 613sx/614sx	la journée	10
- Projecteur découpe 713sx/714sx	la journée	20
- Projecteur PAR 64 (60.61.62)	la journée	4
- Projecteur Horiziode	la journée	4
- Barre 6xPAR 64	la journée	5
- Barre ACL x4	la journée	8
- Brabo T8 x2	la journée	15
- PAR Led	la journée	8
- Poursuite 1.2 KW super Korrigan	la journée	50
- Pied de projecteur Manfrotto	la journée	7
- Pied de projecteur 2m	la journée	4
- Gradateur 6x3 KW	la journée	20
- Projecteur PC 650W	la journée	4
- Rallonge	la journée	0.50
- Jeu d'orgues 120 circuits	la journée	50
- Enceinte sur batterie MIPRO	la journée	20
- Pied d'enceinte	la journée	2
- Pied micro	la journée	2
- Micro SM 57/58	la journée	10
- Micro HF complet	la journée	30
- Micro Kit batterie	la journée	15
- Micro statique	la journée	5
- Micro dynamique	la journée	6
- Boitier DI box	la journée	5
- HP Nexo PS10	la journée	10
- HP Nexo PS15	la journée	20
- HP Sub Nexo Is 1200	la journée	25
- Ampli nexamp	la journée	35
- LS-9 32 Yamaha	la journée	50
- MG 124 cx Yamaha	la journée	10
- Lecteur	la journée	5
- Console MIDAS Venice 240	la journée	35
- Pendillons 8m x 2.70m	la journée	5
- Câble XLR	la journée	0.50
- Câble Speakon	la journée	0.50
- Praticables - 2 à 10 m <sup>2</sup>	la journée	8
- Praticables - 12 à 24 m <sup>2</sup>	la journée	16
- Prestation Sonorisateur	la journée	50
- Prestation lumière	la journée	50
- Prestation technicien	la journée	25
- Divers : transport des locations	forfait A/R	90

Les tarifs prestations sono/lumière/technicien sont applicables pour les prestations extérieures (hors bâtiment) et comprennent la préparation, le transfert, le montage, l'exploitation et le démontage.

## (TEC) – LOCATIONS CENTRE TECHNIQUE

### TEC 1 - FACTURATION DES TRAVAUX ET DU MATÉRIEL

Ces tarifs sont principalement utilisés pour comptabiliser et valoriser les travaux en régie, c'est-à-dire les travaux effectués en interne par les services techniques.

#### TEC 1.1 – MATÉRIEL

Nota : Le matériel est à récupérer au CTM. Le cas échéant, le transport sera facturé.

- Chaise	journalier	0,5
	semaine	2
- Banc	journalier	1
	semaine	4
- Table	journalier	1
	semaine	4
- Grille d'exposition	journalier	0,5
	semaine	2
- Panneau d'exposition bois	journalier	1
	semaine	4
- Barrière métallique	journalier	1
	semaine	4
- Panneau de signalisation	journalier	1
	semaine	4
- Piste de danse	journalier	25
	semaine	100
- Scène mobile	journalier	50
	semaine	200

- Tableau électrique	journalier	10
	semaine	40
- Câble alimentation < 50m	journalier	7
	semaine	28
- Câble alimentation > 50m	journalier	10
	semaine	40
- Guirlande < 50m	journalier	2
	semaine	6
- Guirlande > 50m	journalier	3
	semaine	12
- Rallonge mono simple	journalier	1
	semaine	4
- Rallonge mono enrouleur	journalier	2
	semaine	8
- Rallonge triphasé < 50m	journalier	5
	semaine	20
- Projecteur < 150w	journalier	2
	semaine	8
- Projecteur > 150w	journalier	4
	semaine	16
- Poubelles conteneure 1100L	journalier	10
- Spot d'exposition + ampoule	journalier	1,50
	semaine	6

#### TEC 1.2 - VÉHICULES AVEC CHAUFFEURS

Nota : les tarifs prennent en compte l'intervention d'un agent pour 1h soit 21 €

		Ancien	Nouveau
- Tracteur Pelle	horaire		50
- Camion " Mercedes "	horaire		50
- Camion nacelle	horaire		55
- Camionnette master	horaire	35	45
- Camion UNIMOG avec débroussailleuse	horaire		55
- Tracteur jardinier	horaire		30
- Tracteur jardinier avec remorque	horaire	30	35
- Balayeuse municipale	horaire	45	50

### TEC 1.3 - VÉHICULES SANS CHAUFFEURS

- Camionnette utilitaire (type Kangoo)	journalier	20
- Camionnette fourgon	journalier	35
- Camionnette benne	journalier	35

Pas de majoration jusqu'à 25 kms puis par tranche de 25 kms : 5 €

### TEC 1.4 - MATÉRIEL NECESSITANT L'INTERVENTION D'UN AGENT

Ce matériel est exclusivement destiné aux travaux en régie		
- Compresseur	horaire	20
- Rouleau compresseur	horaire	20
- Moto pompe	horaire	16
- Tronçonneuse	horaire	16
Le matériel peut être destiné à la location :		
- Estrade complète (sans montage, ni démontage)	journalier	45
- Praticables (sans montage ni démontage) de 2 à 10 m <sup>2</sup>	journalier	8
- Praticable (sans montage, ni démontage) de 12 à 24 m <sup>2</sup>	journalier	16
- Ensemble d'une même hauteur : barrière	journalier	3
- Tonnelle 3x3	journalier	10
- Tonnelle 6x3	journalier	16

### TEC 1.5 - MAIN D'ŒUVRE

- Main d'œuvre agents catégorie C	horaire	21
- Main d'œuvre agents catégorie B	horaire	27
- Main d'œuvre agents catégorie A	horaire	40

## TEC 2 - FACTURATION INSTALLATION ÉLECTRIQUE

* 1 – branchement électrique 15A mono	par jour	5
	par semaine	25
* 2 – branchement électrique 15 A Triphasé	par jour	15
	par semaine	75
* par tranche de 15 A TRI suppl.	par jour	10
	par semaine	30
* Ces frais ne comprennent pas les frais de location de matériel qui seront facturés en sus (voir grille tarifaire)		

3 – Installation d'une armoire de comptage et de distribution 3 x 60 A triphasé	
Forfait transport / installation	2h de main d'œuvre + 2h de camionnette utilitaire
Frais de location de matériel	selon grille tarifaire
Intervention ES (facturation directe au demandeur) (à ce jour, environ 160 € HT)	au réel
Consommation (facturation directe au demandeur)	au réel
Si contrôle par un organisme agréé (facturation directe au demandeur)	au réel

## **(REG) - RÉGIES MUNICIPALES**

### **REG 1 - VACATIONS FUNÉRAIRES**

Vacations pour assistance aux opérations funéraires	25
-----------------------------------------------------	----

### **REG 2 - TAXES DE CONCESSION DE SÉPULTURE**

#### *REG 2.1 - PIERRES BORDURES*

En terrazzo	le mètre courant	2
En granit	le mètre courant	3
En grès	le mètre courant	1.50

#### *REG 2.2 - PIERRES TOMBALES*

En granit ordinaire	le mètre cube	110
En granit noir	le mètre cube	300
En grès	le mètre cube	50

#### *REG 2.3 - CONCESSIONS CIMETIÈRES*

Pour 15 ans		
2 m <sup>2</sup>	part ville : 44 €	66
	part CCAS : 22 €	
4 m <sup>2</sup>	part ville : 88 €	132
	part CCAS : 44 €	
6 m <sup>2</sup>	part ville : 132 €	198
	part CCAS : 66 €	
Pour 30 ans		
2 m <sup>2</sup>	part ville : 88 €	132
	part CCAS : 44 €	
4 m <sup>2</sup>	part ville : 176 €	264
	part CCAS : 88 €	
6 m <sup>2</sup>	part ville : 264 €	396
	part CCAS : 132	

Infos : Pour le tarif d'une concession : part de la Ville = 2/3 - part CCAS + 1/3

## REG 3 - CIRCULATION / STATIONNEMENT

### REG 3.1 - NAVETTE SCOLAIRE

- Par enfant	trimestre	24
- Par enfant : 2 enfants par famille	trimestre	19.50
- Par enfant : à partir de 3 enfants par famille	trimestre	15

### REG 3.2 - HORODATEURS

De 9h0 à 12h00 et de 14h00 à 19h00		
- Zone A (hyper centre)	30 min	0.30
“	1h00	0.60
- Zone B	30 min	0.20
“	1h00	0.40
- Zone C	30 min	0.10
“	1h00	0.20

Infos :

- Durée maximum de stationnement Zones A et B : 2H00
- Durée maximum de stationnement Zone C : 4h00

### REG 3.3 - CARTE DE STATIONNEMENT ET JETONS

Carte rechargeable de stationnement (pré rechargée à 10.00€)		6
Jetons Parkings	50 jetons	0.50
Carte stationnement résident	mois	10
	année	100

## REG 4 - DROITS DE PLACE

### REG 4.1 - MARCHÉS

Marchés hebdomadaire / foire	Mètre linéaire	1.60
Marchés trimestrielle	Mètre linéaire	1,60

### REG 4.2 - CIRQUE ET AUTRE SPECTACLE ITINÉRANT

Grand emplacement > 500 personnes *	journalier	500
Petit emplacement < 500 personnes *	journalier	160
* Caution pour emplacement		80
Facturation des frais en sus, en cas d'installation électrique	voir tarifs TEC2	

### REG 4.3 - FÊTE FORAINE (HORS PENTECÔTE)

Stand de jeux et boutiques de vente	le m <sup>2</sup>	2
Jeux vidéo	le m <sup>2</sup>	1.53
Manèges enfantins	le m <sup>2</sup>	0.93

## REG 5 - DROITS D'ENTRÉE / D'INSCRIPTION

### REG 5.1 - PISCINE MUNICIPALE

Enfants de 4 à 13 ans	entrée	0.70
Adultes et accompagnateurs	entrée	1.50
Abonnement enfants de 4 à 13 ans	30 entrées	13
Abonnement adultes et accompagnateurs	30 entrées	26

### REG 5.2 - LA NEF - SÉANCE DE CINÉMA

Séance plein tarif	5.50
Séance tarif réduit (jusqu'à 16 ans)	4

### REG 5.3 - LA NEF - MEDIATHÈQUE

Droits d'inscription pour un an

- Abonnement imprimé jusqu'à 18 ans	gratuit
- Abonnement multimédia jusqu'à 18 ans	5
- Abonnement imprimé de 18 à 25 ans + 60 ans, personnes handicapées, chômeurs	5
- Abonnement multimédia de 18 à 25 ans + 60 ans, personnes handicapées, chômeurs	12
- Abonnement imprimé 26 ans et +	8
- Abonnement multimédia 26 ans et +	20

## REG. 6 - DIVERS

### REG 6.1 - PHOTOCOPIES

- Plans cadastraux ou extrait de la matrice du plan cadastral	unité	1.30
- Photocopie format A4 noir	unité	0,12
- Photocopie format A3 noir	unité	0,15
- Photocopie format A4 couleur	unité	0,24
- Photocopie format A3 couleur	unité	0,26
- copie fichiers sur cédérom	unité	2,75

Ces tarifs sont réglementés et ne peuvent pas dépasser un certain seuil.

### REG 6.2 - BACS MENAGERS

Poubelle 120 litres	32
Poubelle 240 litres	40
Poubelle 660 litres	230